

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EF
Etablissement français du sang

**Décision n° N 2009-04 du 7 juillet 2009 de nomination aux fonctions
de directeur à l'Etablissement français du sang**

NOR : SASO0930802S

Le président de l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

M. Pierre TIBERGHIE est nommé aux fonctions de directeur scientifique de l'Etablissement français du sang à compter du 3 août 2009.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Saint-Denis, le 7 juillet 2009.

Le président,
PR. G. TOBELEM